PRIX D’EXCELLENCE EN RECHERCHE

ACRV-CANFAR

LIGNES DIRECTRICES DE MISE EN CANDIDATUREET FORMULAIRES

Comptant parmi ses membres plus de 2 000 chercheurs et autres parties intéressées à la recherche sur le VIH, l’Association canadienne de recherche sur le VIH (ACRV) est le principal regroupement de chercheurs sur le VIH au Canada. L’ACRV a le vif plaisir d’annoncer le lancement d’un nouveau programme de prix afin de souligner et de soutenir les personnes et les groupes du domaine de la recherche sur le VIH.

La Fondation canadienne de recherche sur le sida (CANFAR) est la seule fondation caritative indépendante du Canada qui se consacre à l’élimination du VIH et du sida par la recherche. En accordant une aide financière aux chercheurs canadiens prometteurs dans le domaine du sida et en diffusant l’information par des campagnes d’éducation, CANFAR œuvre afin d’éliminer le sida partout dans le monde. Depuis 1987, CANFAR a attribué plus de 20 millions de dollars à des projets de recherche sur le VIH et le sida.

Dans le cadre de cette initiative, l’ACRV et CANFAR doteront annuellement jusqu’à cinq Prix d’excellence en recherche afin de mettre en lumière les réalisations des chercheurs qui contribuent directement à la recherche sur le VIH dans leur discipline respective.

L’ACRV se réserve le droit de ne pas adjuger la totalité des cinq prix, en fonction de la qualité des candidats.

**Date limite : Le 30 janvier 2017**

Ne seront prises en compte pour le prix que les trousses de mise en candidature remplies et reçues par l’ACRV au plus tard à cette date.

**CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA PRÉSENTE TROUSSE :**

**☐ Lignes directrices de mise en candidature**

**☐ Formulaire de mise en candidature**

**☐ Liste de vérification de la soumission,** y compris la déclaration de mise en candidature, deux lettres de recommandation et le curriculum vitae du candidat.

**Pour toute question concernant ces prix, communiquez avec l’ACRV à** [trainingandawards@cahr-acrv.ca](mailto:trainingandawards@cahr-acrv.ca)

Association canadienne de recherche sur le VIH

236, rue Metcalfe, bureau 302

Ottawa (ON) K2P 1R3

Tél. : +1 613-747-2465

**LIGNES DIRECTRICES DE MISE EN CANDIDATURE**

**APERÇU**

Les Prix d’excellence en recherche de l’ACRV-CANFAR visent à souligner et à faire connaître la contribution de chercheurs canadiens à la recherche sur le VIH/sida, au Canada et à l’étranger. Les prix s’adressent individuellement à des chercheurs, à l’exception du prix de la recherche communautaire.

Sur une base de concours, un candidat sera choisi pour chaque catégorie et le prix sera attribué lors du congrès annuel de l’ACRV :

* Sciences fondamentales
* Sciences cliniques
* Épidémiologie et Santé publique
* Sciences sociales
* Équipe de recherche communautaire

**ADMISSIBILITÉ**

**Pour que la candidature puisse être recevable, veuillez tenir compte des critères d’admissibilité qui suivent :**

Au moment de la demande, le candidat doit avoir acquis de cinq à 15 années d’expérience professionnelle en recherche.

Le candidat doit être membre du corps enseignant d’une université canadienne ou un chercheur indépendant dans une institution canadienne impliquée dans la recherche. Nous accueillons également les candidatures d’employés d’un organisme qui travaillent surtout comme chercheurs.

Le candidat doit être présenté par un tiers. Aucune libre candidature ne sera acceptée.

Pour être admissibles au prix, les gagnants doivent assister au prochain congrès annuel de l’ACRV. Veuillez confirmer auprès de votre candidat qu’il sera disponible à cette date.

Dans le cas du Prix d’excellence en recherche de l’ACRV-CANFAR pour la recherche communautaire, seront admissibles les équipes de chercheurs qui correspondent à la définition de la [recherche communautaire formulée par les IRSC](http://www.cihr.gc.ca/f/25835.html). L’équipe de chercheurs et le projet doivent être actuellement en activité ou l’avoir été dans les deux dernières années.

**PRIX OFFERTS**

**Cinq prix : un par catégorie :**

**Les mises en candidatures doivent indiquer clairement un seul des volets de recherche suivants :**

* Sciences fondamentales
* Sciences cliniques
* Épidémiologie et Santé publique
* Sciences sociales
* Équipe de recherche communautaire

Les candidats retenus obtiendront une inscription gratuite au prochain congrès de l’ACRV afin de recevoir leur prix. S’il s’agit d’un prix d’équipe, le coût d’une inscription sera adjugé afin de garantir qu’un représentant puisse assister au congrès et recevoir le prix. En acceptant une candidature, les candidats conviennent d’assister au congrès s’ils reçoivent le prix.

**Critères d’évaluation**

Les examinateurs tiendront compte des critères qui suivent :

Mesure dans laquelle la trousse de mise en candidature dégage les éléments suivants :

* Preuve du dévouement du candidat comme contributeur actif de la recherche sur le VIH, en général et dans son volet spécifique;
* Qualité élevée des réalisations de recherche du candidat par ses œuvres publiées, présentations et projets en cours;
* Preuve d’un désir de dresser la synthèse, d’appliquer et de traduire les recherches passées, présentes et futures pour l’avancement des mouvements canadien et mondial visant à extirper le VIH.

L’ACRV se fait une règle de l’équité et de l’inclusion et accueille les candidatures des diverses collectivités autochtones, culturelles et régionales, de l’ensemble des spectres des genres et de la sexualité et des personnes handicapées.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES PRIX**

**Veuillez ne pas oublier les conseils suivants lors de la préparation de votre trousse de mise en candidature. Veuillez transmettre ces conditions au candidat.**

* La personne qui propose une candidature doit fournir tous les renseignements et les documents justificatifs. L’ACRV ne donnera pas suite si des éléments sont manquants. De plus, aucun document supplémentaire ne sera considéré ou vu par l’équipe d’adjudication.
* Si vous numérisez des documents, veuillez vous assurer qu’ils sont clairs et lisibles avant de les envoyer.
* Informez l’ACRV si les coordonnées changent.

**Le congrès de l’ACRV (ACRV 2017) aura lieu du 6 au 9 avril 2017 à Montréal (Québec)   
Pour en savoir plus, visitez le site**[**http://www.cahr-acrv.ca/fr/conference/**](http://www.cahr-acrv.ca/fr/conference/)

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRÉSENTATION DES CANDIDATURES**

**COMMENT PRÉSENTER UNE CANDIDATURE**

Pour présenter la candidature d’un collègue, vous devez présenter en format PDF et dans un seul document un dossier complet de candidature au prix, et l’envoyer par courriel à [**trainingandawards@cahr-acrv.ca**](mailto:info@cahr-acrv.ca) avant la date limite de réception des demandes. Veuillez sauvegarder le document PDF en indiquant le nom du candidat et le volet de recherche (p. ex., NOMDEFAMILLE\_VOLET; FONDAMENTALES, CLINIQUES, ÉPIDÉMIOLOGIE, SOCIALES, COMMUNAUTAIRE)

Voici les éléments que doit comprendre une demande complète :

* Formulaire de mise en candidature rempli (se trouve à la fin du présent document);
* Déclaration de candidature – brève explication du succès de la personne candidate par rapport aux critères décrits à la rubrique « Critères d’évaluation » (maximum de 500 mots);
* Deux lettres de recommandation – aucune recommandation personnelle ne sera acceptée, mais il doit s’agir de lettres de personnes capables de témoigner du travail des candidats dans la recherche sur le VIH. Toutes les lettres doivent être signées et datées et rédigées expressément pour le prix;
* Curriculum vitae le plus récent du candidat

**DÉCISION D’ADJUDICATION DE PRIX**

L’ACRV communiquera avec tous les candidats par courriel concernant le résultat du processus d’adjudication. À ce moment, le candidat devra communiquer avec l’ACRV afin d’accepter le prix et confirmer sa présence au prochain congrès de l’Association.

Dans le cadre du prix, les candidats retenus doivent consentir à ce qu’une courte biographie soit affichée sur les sites Web de l’ACRV et de CANFAR et que se communiqueront les organismes subventionnaires aux fins de débouchés organisationnels futurs.

**NOUVELLE PRÉSENTATION À DES PRIX FUTURS**

Les demandes non retenues peuvent être présentées à nouveau l’année suivante et ce, jusqu’à concurrence de trois après la présentation initiale. Ce délai passé, la personne qui a proposé une candidature et le candidat seront tenus de présenter une nouvelle demande. Dans le cas des candidatures acceptées, l’ACRV invite la personne qui a présenté la candidature à tenir à jour tous les renseignements pertinents. Veuillez communiquer avec l’ACRV si vous souhaitez qu’une candidature soit réévaluée.

**RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

La *Loi sur la protection des renseignements personnels* donne à chaque personne le droit d’avoir accès aux renseignements personnels le concernant et de demander qu’ils soient corrigés. L’ACRV et CANFAR s’assureront de protéger les renseignements personnels conformément aux exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

**Pour en savoir davantage ou pour obtenir réponse à toute question, adressez-vous à :**

Association canadienne de recherche sur le VIH

236, rue Metcalfe, bureau 302

Ottawa (ON) K2P 1R3

Courriel : [trainingandawards@cahr-acrv.ca](mailto:trainingandawards@cahr-acrv.ca)

Tél. : +1 613-747-2465

**Prix d’excellence en recherche 2017 de l’ACRV-CANFAR**

**PARTIE 1 : PERSONNE PRÉSENTANT LE CANDIDAT (à remplir par la personne qui présente le candidat)**

**PERSONNE PRÉSENTANT LE CANDIDAT**

Nom et titre de la personne qui présente le candidat

Nom de l’institution ou lieu d’emploi Poste

Téléphone : Courriel

**CANDIDAT**

Nom et titre du candidat

Nom de l’institution ou lieu d’emploi Poste

Téléphone : Courriel

Volet de recherche   
   
Nombre d’années comme chercheur :

**DÉCLARATION DE LA PERSONNE QUI PRÉSENTE LE CANDIDAT**

En présentant la présente candidature, la personne qui propose le candidat et le candidat consentent aux énoncés suivants, indiquant en cochant les cases correspondantes et en signant ci-dessous :

* J’ai lu soigneusement les critères énumérés dans le dossier de mise en candidature et le candidat satisfait à ces conditions.
* Si la mise en candidature est retenue, le candidat consent à ce qu’une photo et une brève biographie de ses réalisations de recherche soient publiées sur le site Web de l’ACRV et utilisées à des fins publicitaires.
* Le candidat convient d’assister au congrès de l’ACRV 2017 à Montréal (Qc) qui a lieu du 6 au 9 avril 2017, si sa candidature est retenue. Le gagnant obtiendra une inscription gratuite au congrès (billets d’avion et hébergement non compris).

Signature de la personne qui présente le candidat Date

Signature du candidat Date

**PARTIE 2 : LETTRES DE RECOMMANDATION**

La trousse de mise en candidature doit comporter au maximum **deux lettres**. Veuillez présenter ces lettres en français ou en anglais ou dans les deux langues.

**SPÉCIALISTES FOURNISSANT DES LETTRES DE RECOMMANDATION**

**1)**

Nom et titre

Nom de l’institution ou lieu d’emploi Poste

Téléphone Courriel

Domaine ou concentration de la recherche

**2)**

Nom et titre

Nom de l’institution ou lieu d’emploi Poste

Téléphone Courriel

Domaine ou concentration de la recherche

**PARTIE 3 : DÉCLARATION DE MISE EN CANDIDATURE**

Limite de 500 mots : Veuillez fournir une déclaration témoignant des critères d’évaluation suivants :

* Preuve du dévouement du candidat à contribuer activement à la recherche sur le VIH, en général et dans son volet spécifique;
* Qualité des réalisations de recherche du candidat tels qu’en témoignent les travaux publiés, les présentations et les projets en cours;
* Preuve d’un désir de dresser la synthèse de la recherche passée, présente et future et de la traduire en progrès pour les mouvements canadien et mondial œuvrant pour extirper le VIH.

**DÉCLARATION DE MISE EN CANDIDATURE**

**LISTE DE VÉRIFICATION DE LA PROPOSITION DE CANDIDATURE**

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES ÉLÉMENTS FIGURENT DANS VOTRE PROPOSITION DE CANDIDATURE**

* Formulaire rempli de mise en candidature
* Déclaration de mise en candidature (comprise dans le formulaire de candidature)
* Deux lettres de recommandation
* Curriculum vitae du candidat

**AVEZ-VOUS…?**

* Réuni toute la documentation en un seul document PDF?
* Sauvegardé le document en le nommant par le nom du candidat et le volet de recherche *(p. ex. NOMDEFAMILLE\_VOLET; FONDAMENTALES, CLINIQUES, ÉPIDÉMIOLOGIE, SOCIALES, COMMUNAUTAIRES)*?
* Actualisé l’en-tête du formulaire de mise en candidature en lui attribuant la même identification NOMDEFAMILLE\_VOLET?
* Confirmé auprès du candidat qu’il peut assister à l’ACRV 2017 s’il est informé que sa candidature a été acceptée?
* Présenté la demande par courriel à [trainingandawards@cahr-acrv.ca](mailto:trainingandawards@cahr-acrv.ca)?

Merci d’avoir rempli la demande. La décision sera communiquée à tous les candidats. Si vous avez des questions ou des observations nous permettant d’améliorer le processus de prix, veuillez communiquer avec :

**Association canadienne de recherche sur le VIH**

236, rue Metcalfe, bureau 302

Ottawa (ON) K2P 1R3

Tél. : +1 613-747-2465